

Démarche de concertation en vue du réaménagement de la rue Pierre-Aeby

Synthèse de l'atelier « Consultation » du 10 mars 2020



État au : 12 mars 2020
Mandatée par : Ville de Fribourg, Service d'urbanisme et architecture
Réalisée par : Label Vert
Auteurs : Laura Mosimann, Beryl Sepulveda, Benoît Perrenoud

Sommaire

1. Introduction	3
Contexte	
Objectifs de la ville	
Étapes de la démarche	
2. Retours sur l'atelier « CONSULTATION »	4
Déroulement	
Objectif de l'atelier	
Résultats	
3. Conclusion	5
Annexe	6
Objectifs des groupes de travail	
Commentaires du plénum	
L'atelier « Consultation » en images	

1. Introduction

Contexte

Dans le cadre du projet de réaménagement de la rue Pierre-Aeby, le Service d'urbanisme et d'architecture de la Ville de Fribourg invite les habitantes et habitants, usagères et usagers, ainsi que les propriétaires de biens situés dans ce périmètre, à prendre part à une démarche de concertation. Celle-ci vise à créer un dialogue constructif entre les concepteurs du projet et les personnes qui habitent et fréquentent cette rue, afin de les associer à l'élaboration du projet et d'intégrer des points de vue variés pour améliorer la qualité de l'espace public.

Le projet de requalification se réalisera dans la foulée du raccordement de la rue au chauffage à distance et s'inscrit dans le cadre de la requalification du Bourg. Les principaux enjeux résident dans la volonté politique d'améliorer la qualité de l'espace public.

Objectifs de la ville

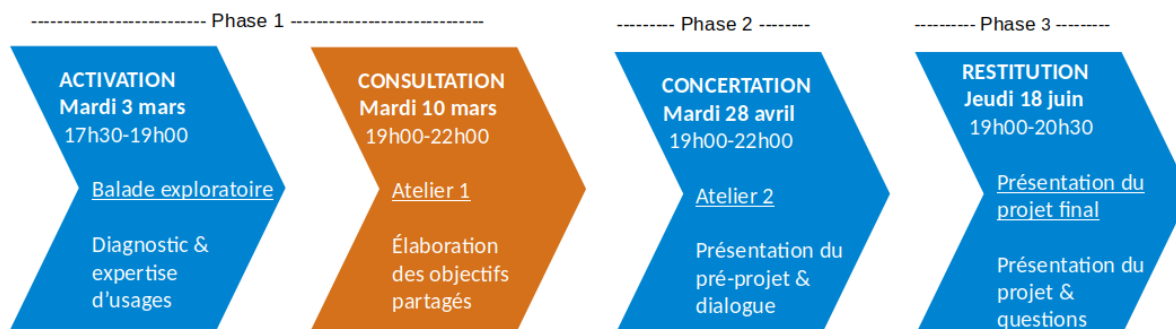
Les objectifs du projet de réaménagement de la rue Pierre-Aeby sont les suivants :

- la requalification de l'espace public ;
- l'assainissement de l'espace public suite aux travaux du chauffage à distance ;
- le revêtement de sol en pavage en adéquation avec le plan pavage développé par la Ville de Fribourg ;
- la mise en conformité du stationnement.

Certains compromis et quelques contraintes techniques seront à considérer, notamment la largeur minimale de la rue, l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et des véhicules de livraison ou encore la pente et l'évacuation des eaux de surface.

Étapes de la démarche

La démarche de concertation se décline en trois phases avec quatre rencontres. L'atelier 1 « Consultation » termine la première phase avec l'élaboration d'objectifs partagés. La démarche se poursuivra avec un atelier de dialogue avec les concepteurs et une restitution du projet final.



Le présent document constitue la synthèse intermédiaire du premier atelier. Les objectifs élaborés lors de cette soirée sont transmis aux concepteurs qui les intégreront au projet d'aménagement de la rue Pierre-Aeby. Le pré-projet sera présenté lors du deuxième atelier le 28 avril 2020, afin de créer un dialogue avec les concepteurs.

2. Retours sur l'atelier « CONSULTATION »

Déroulement

Vingt-trois personnes – habitant.e.s, propriétaires, commerçant.e.s, restaurateurs.trices – ont répondu par leur présence à l'invitation à cet atelier de consultation qui a eu lieu à la salle de la Grenette. Près de deux tiers des participant.e.s présent.e.s avait participé à la balade exploratoire du 3 mars.

La soirée s'est articulée en trois parties : Après le mot de bienvenue de Mme la Conseillère communale Andrea Burgener Woeffray, l'architecte de la Ville M. Enrico Slongo a présenté les objectifs de la Ville ainsi que les contraintes techniques du projet. Beryl Sepulveda de Label Vert a ensuite donné le cadre de la démarche de concertation et les règles du jeu. Les participant.e.s se sont séparés en trois groupes, dont un groupe bilingue. Par groupe de travail ils ont élaboré durant une heure et demie des objectifs pour le projet de réaménagement, à l'aide de l'orthophoto du quartier et des propositions et enjeux issus de la balade exploratoire. Lors de la troisième partie, les participant.e.s se sont retrouvés en plénum pour la restitution des objectifs identifiés par chaque groupe. Après un moment de discussion, les participant.e.s ont pu coller des pastilles vertes et rouges à côté de leurs objectifs préférés et avec lesquels ils ne sont pas d'accord, respectivement. Cet exercice a permis de prioriser les objectifs et d'identifier ceux qui posent problème.

La soirée s'est terminée avec un mot de conclusion de M. le Conseiller communal Pierre-Olivier Nobs, suivi par un apéritif offert par la Ville de Fribourg.

Objectif de l'atelier

Il s'agissait durant ce premier atelier de permettre aux participant.e.s de définir les objectifs partagés pour la requalification de l'espace public de la rue Pierre-Aeby sur la base des éléments suivants :

- Présentation des contraintes techniques et des éléments de planification de la Ville de Fribourg
- Diagnostic, propositions et enjeux récoltés lors de la balade du 3 mars

Le résultat de l'atelier 1 permet l'élaboration d'une feuille de route alimentée des expertises d'usages des participant.e.s destinée aux concepteurs pour la création du projet *de requalification de l'espace public de Pierre-Aeby*.

Résultats

Les groupes ont présenté chacun 4 ou 5 objectifs, partagés au sein du groupe. Plusieurs éléments sont apparus dans les différents groupes. Le travail de synthèse a permis de regrouper les 14 objectifs présentés au total lors de l'atelier du 10 mars pour arriver à **7 objectifs**.

Les objectifs qui apparaissent dans tous les trois groupes sont notamment en lien avec la modération du trafic. L'idée de transformer la rue Pierre-Aeby en zone de rencontre (20km/h) était soulevée dans les trois groupes. La valorisation des places à travers la création d'espaces plus conviviaux a également fait l'unanimité. Pour ce faire, la nécessité d'optimiser le stationnement est évidente. La question du stationnement quant à elle a fait émerger des divergences entre les participant.e.s. En effet, la moitié souhaitait la suppression des places de parc le long de la rue, alors que l'autre moitié tenait au maintien des places de parc. Il s'agira alors de trouver un compromis acceptable par toutes et tous.

Sept objectifs pour le projet de réaménagement de la rue Pierre-Aeby :

- 1. Ralentir et limiter le trafic pour donner plus de place aux piéton.ne.s**
 - zone 20km/h
 - éviter le trafic de transit
- 2. Adapter l'éclairage public aux besoins des habitant.e.s**
- 3. Aménager les entrées de la rue, visuellement ou physiquement**
- 4. Verdir l'espace**
 - planter des arbres, garder les arbres existants, remplacer les arbres coupés
- 5. Favoriser la vie dans la rue et valoriser les places**
 - ajouter du mobilier urbain tel que des bancs
 - déplacer les Mobility pour y créer un espace convivial
- 6. Optimiser le stationnement**
 - garder une capacité de parking ou trouver des alternatives proches
 - réorganiser le stationnement pour plus de convivialité dans le quartier
- 7. Maintenir la cohérence du pavage pour mettre en valeur les maisons**

Priorisation

L'exercice de priorisation, à l'aide de pastilles vertes et rouges que les participant.e.s ont pu coller à côté de leurs objectifs préférés et ceux qui leur posent problème respectivement, a démontré un consensus général du plénum. Les participant.e.s n'étaient pas tenus d'utiliser toutes leurs pastilles de vote, sur les 69 votes, 56 étaient positifs et seulement 13 négatifs.

La grande priorité est donnée à l'objectif « Favoriser la vie dans la rue et valoriser les places » (23 votes positifs, dont 10 appuyant la proposition de déplacer les voitures Mobility pour libérer la place) et « Ralentir et limiter le trafic » (16 votes positifs).

Les éléments jugés négatifs par certain.e.s participant.e.s sont la proposition de limiter le trafic en instaurant un régime « bordiers autorisés » ou un sens unique. Deux personnes sont contre l'installation d'obstacles aux entrées de la rue. Enfin, d'autres éléments ayant reçu un point rouge sont : l'idée de construire un parking sous-terrain ou d'aménager une place pétanque.

3. Conclusion

La soirée s'est déroulée dans une ambiance constructive de travail et de dialogue. L'atelier a permis aux participant.e.s de comprendre l'importance d'avoir un projet commun et d'accepter des compromis. Un consensus général s'est cristallisé autour des grandes lignes de travail. C'est le sujet du stationnement qui a suscité le plus de divergences au sein des groupes de travail. Il s'agira donc de trouver des compromis ou de proposer des alternatives, afin d'arriver au meilleur projet pour toutes et tous. « *Les habitant.e.s ont besoin d'une rue pour vivre, et non pas une route.* », l'exprime M. le conseiller communal Pierre-Olivier Nobs dans son mot de clôture.

Les objectifs élaborés durant l'atelier 1 au même titre que le diagnostic, les propositions et enjeux issus de la balade exploratoire sont transmis aux concepteurs.

Ils présenteront le pré-projet élaboré sur cette base le mardi 28 avril 2020.

Annexe

Objectifs des groupes de travail

Objectifs du groupe vert		Votes verts	Votes rouges
1	Ralentir le trafic et donner plus de place aux piétons	4	
	<i>Begegnungszone (20km/h) mit einigen Parkplätzen</i>		
	<i>Mehr Platz und Sicherheit für Fussgänger</i>		
2	Eingänge der Strasse mit Hindernissen gestalten	1	2
3	Beleuchtung verbessern		
4	Strasse + Marché-aux-Poissons begrünen und Bäume pflanzen	3	
	<i>1-2 einheimische Bäume pflanzen, bestehende Bäume behalten, gefällte Bäume ersetzen</i>		
5	Aufwertung der beiden Plätze :	2	
	<i>mit Bäumen und Mobilier urbain (table artistique au triangle nord, jeu de pétanque)</i>		1*

* contre pétanque

Objectifs du groupe jaune		Votes verts	Votes rouges
1	Limitier le trafic	6	
	<i>Rue à 20km/h</i>	1	
	<i>Bordiers autorisés</i>		6
	<i>Sens unique</i>		2
2	Garder une capacité de parc	3	
	<i>Garder les places de parc OU prévoir un parking proche</i>	2*	
3	Éclairage public (éclairage lugubre à certains endroits)	4	
4	Réorganisation du parking de manière à ce que l'espace soit plus convivial tout en maintenant le parking. VERDURE.	1	
	<i>Réaménagement de la place devant n°12 (verdure, enlever les Mobility, fontaine, ... convivialité)</i>		
	<i>Si des places de parc sont créées ailleurs : réorganiser le parking en vrai place au nord : verdure place conviviale (enlever places de parc privées)</i>		
5	Maintenir la cohérence du pavage pour mettre en valeur les maisons	1	

* pour parking proche

Objectifs du groupe rouge		Votes verts	Votes rouges
1	Zone 20km/h à sens unique (donner la priorité aux piétons, enlever les trottoirs)	4	
2	Favoriser la vie dans la rue	9	
	<i>Mobilier urbain : bancs</i>	1	
	<i>Verdure</i>		
	<i>Place de jeu proche</i>		
	<i>Terrasses pour établissements publics</i>		
	<i>Attitude positive et proactive pour les commerces du quartier</i>		
3	Optimiser le stationnement	1	1
	<i>Déplacer les places Mobility sur Grenette ou Ormeaux</i>	10	
	<i>Places que d'un côté : nord-ouest</i>		
	<i>Si parking sous-terrain : suppression de certaines places</i>		1*
4	Réflexion sur l'accès à la rue	2	
	<i>Arrondir les angles</i>		
	<i>Horaires de livraison (attention à Le Shop / Coop@home)</i>		
	<i>Pas de trafic de transit</i>	1	

* contre parking sous-terrain

Commentaires du plénum

- Enlever l'escalier qui monte sur la place nord pour gagner de la place
- Place Nord : elle est très bruyante, c'est un lieu de passage. Mais l'Art Buvette fait régulièrement des événements sur la place et c'est très sympa.
- Attention à l'éclairage : pas d'éclairage contre les fenêtres.
- Le sens unique peut engendrer une augmentation de la vitesse des voitures.
- L'objectif de base est de limiter le trafic, l'aménagement sera fait par les techniciens.
- Attention, un gendarme couché engendre du bruit (cf. camions).

L'atelier « Consultation » en images

